

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET PROMOTION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Prévenir les risques professionnels et promouvoir la qualité de vie au travail constituent aujourd'hui des enjeux majeurs pour les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Le déploiement par l'ANFH d'un projet intégré orienté spécifiquement sur ces thématiques vise à répondre aux besoins et obligations des établissements publics de la région Midi-Pyrénées.

DATE ET LIEU

Le 4 octobre 2018
Centre de Congrès DIAGORA
150, rue Pierre Gilles de Gennes
31670 TOULOUSE – LABEGE

PUBLIC

Tous personnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux des établissements FPH de la région Midi-Pyrénées, en particulier les Directeurs, DRH, Gestionnaires Qualité/Risques, Membres CHSCT, Responsables sécurité/prévention, Médecins du travail, Services de santé au travail, Cadres, Référénts QVT, Référénts handicap, ...)

INTERVENANTS ET ANIMATION

M. Claude VIANDE,
Psychologue

Mme Dominique HOUEL,
Juriste et chef de projet QVT

Invités institutionnels

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire,
contactez l'ANFH Midi-Pyrénées :
05 61 14 78 68 ou
par mail : midipyrenees@anfh.fr

9H00-9H30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE

10H00-11H30 : ENJEUX ET CADRE JURIDIQUE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- D'une logique des risques professionnels à la dynamique positive de qualité de vie au travail
- Enjeux humains, juridiques, économiques, institutionnels,...

11H30-12H30 : DIFFÉRENCIATION DES CONCEPTS DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Concepts de risques professionnels, risques psychosociaux, usure professionnelle, qualité de vie au travail
- Le triptyque déterminant la qualité de vie au travail en lien avec les facteurs d'usure professionnelle et de risques psychosociaux (illustration par des cas concrets)

12H30-14H00 : PAUSE DÉJEUNER

14H00-15H15 : PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHÉ DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DE PROMOTION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Caractère participatif de la démarche de prévention des risques professionnels et présentation du rôle de chaque acteur
- Description des étapes et critères de réussite
- Communiquer en interne sur la démarche

15H15-16H30 : PRÉSENTATION DU DISPOSITIF RÉGIONAL D'ACCOMPAGNEMENT

- Délégué régional ANFH et Référénts des organismes de formation

16H30-17H00 : CLÔTURE DE LA JOURNÉE

